



## Maïs sucré Avertissement N° 5 – 3 juillet 2015

### Pyrale bivoltine – 1<sup>re</sup> génération

- Les captures de papillons se poursuivent dans quelques régions.
- Des masses d'œufs, des larves et des dommages de pyrales sont observés dans certains champs.
- Les recommandations émises dans les avertissements précédents demeurent inchangées.

### Pyrale univoltine

- Les captures de papillons débutent timidement.
- Révision de la date approximative prévue de début de ponte pour les régions suivantes : Basses-Laurentides, Lanaudière, Laval, Montérégie, Centre-du-Québec, Mauricie, Estrie et Outaouais.

## MAÏS SUCRÉ HÂTIF : 1<sup>re</sup> GÉNÉRATION DE LA PYRALE BIVOLTINE

Les captures de papillons se poursuivent dans des sites des régions suivantes : Centre-du-Québec, Capitale-Nationale et Montérégie. Du dépistage au champ a été effectué au cours de la dernière semaine dans des champs des régions suivantes : Basses-Laurentides, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Des masses d'œufs, des larves et des dommages ont été observés dans quelques champs de la Capitale-Nationale et dans un champ des Basses-Laurentides.

Les recommandations émises dans les avertissements précédents demeurent inchangées. Pour plus de détails, consultez l'[avertissement N° 3](#) du 18 juin 2015.

## PYRALE UNIVOLTINE

Les captures de papillons de la pyrale univoltine ont débuté timidement sur 2 sites de piégeage : à Victoriaville dans la région du Centre-du-Québec et à Saint-Jacques dans la région de Lanaudière. Selon ces données de piégeage et le cumul des degrés-jours de croissance, nous prévoyons que les premières pontes devraient commencer vers le 9 juillet dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Lanaudière, Laval, Montérégie, Centre-du-Québec, Mauricie, Estrie et Outaouais. Ainsi, les premières larves devraient être observées vers le 14 juillet dans ces régions. Il s'agit d'une révision des dates de pontes et d'apparition des larves qui avaient été émises dans l'avertissement précédent ([avertissement N° 4](#) du 26 juin 2015). L'avertissement de la semaine prochaine présentera les dates d'intervention recommandées pour les stratégies de 1 à 3 traitements appliqués sur des champs qui atteignent le stade 6 feuilles ou plus durant la période de ponte de la pyrale univoltine.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ  
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432  
Courriel : [brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca)

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur  
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612  
Courriel : [pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Marie-France Asselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 5 – Maïs sucré – 3 juillet 2015*